



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56878>

Département(s) de publication : **75, 78, 91, 92, 95**

Annonce n° **26-56878**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-35395

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : ENSA Versailles

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 19780412300028

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 78, 91, 92, 95

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Rénovation de l'amphithéâtre de l'ENSA Versailles

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 44112310

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet la rénovation de l'amphithéâtre de l'École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles (ENSA Versailles), comprenant les travaux répartis en 4 lots techniques. Le marché s'inscrit dans une enveloppe budgétaire de 326 875€ ht pour ces 4 lots, répartie comme suit : • Lot 02 Aménagements intérieurs : 177 800€ ht maximum • Lot 03 - Électricité : 70 000€ ht maximum • Lot 04 - CVC : 57 875€ ht maximum • Lot 06 - Mobilier : 21 200€ ht maximum Ce projet de rénovation de l'amphithéâtre de l'ENSA Versailles est financé par la Région Ile de France.

**Critères d'attribution** : cf RC articles 5.3 et 5.4 Pour chacun des lots, le marché public sera attribué à l'offre, appropriée, régulière et acceptable, économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : Critères et sous-critères Nombres de points Prix des prestations récurrentes (DPGF) 40 points Valeur technique appréciée selon les réponses apportées aux questions posées dans le mémoire technique o Planning détaillé d'exécution dans le respect du calendrier prévisionnel : 20 points o Moyens humains et matériels affectés au marché pour respecter le planning : 15 points o Qualité des fournitures et matériaux pour les lots 3 et 4: 20 points Qualité de la méthodologie employée pour les lots 2 et 6 20 points 55 points Valeur sociale et environnementale de

l'offre 5 points La régularisation des offres irrégulières ne peut avoir pour effet de modifier des caractéristiques substantielles des offres.

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot 2 a été attribué à l'entreprise KROWN, le lot 3 a été attribué à l'entreprise EGB ELECTRICITE, le lot 4 a été attribué à l'entreprise ROUSSEAU CASTRES ENERGIES et le lot 6 a été attribué à l'entreprise ATELIER VARIABLE.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/06/2026**